

Cognac, le jeudi 29 avril 2021

Le Principal

aux

Parents d'élèves du collège Elisée Mousnier  
Personnels du collège Elisée Mousnier



Collège  
Elisée Mousnier  
COGNAC

**Objet : Protocole sanitaire pour la rentrée du 3 mai 2021**

Affaire suivie par :

Afin d'assurer notre mission pour tous les élèves au niveau des apprentissages et du maintien du lien social, la rentrée du 3 mai 2021 s'organise dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé, permettant à chacun de **se sentir en sécurité et de bénéficier de tous les enseignements.**

Les aménagements qui découlent de ce nouveau protocole renforcé sont indiqués en gras ci-dessous :

Affaire suivie par

Le Principal,  
F. LACHAISE

Téléphone  
05.45.82.44.22  
Télécopie  
05.45.32.11.41

Courriel  
ce.0160116p@ac-poitiers.fr

Adresse postale  
26, rue Elisée Mousnier  
BP 70072  
16108 COGNAC

- **Tous les élèves sont accueillis au collège.**
- Les parents s'assurent que l'enfant n'a pas de fièvre en venant au collège. **Si la température est supérieure à 38°**, un avis médical est prioritaire.
- **Les gestes barrières sont indispensables**, notamment le **lavage des mains** et la **ventilation des salles**. **Les élèves reçoivent un coup de spray de solution hydroalcoolique le matin à l'entrée du portail. Le lavage des mains devra être automatique** à l'entrée de chaque salle, où les élèves disposeront de gel hydro-alcoolique géré par les enseignants.
- **Le port du masque est obligatoire pour les élèves et les adultes du matin au soir, malgré la gêne occasionnée. Les familles fourniront quotidiennement trois masques à leur enfant. Nous vous rappelons que votre enfant doit porter un masque dès son entrée au collège comme aux abords de l'établissement et doit en avoir un de rechange pour l'après-midi sans oublier les sachets hermétiques permettant de stocker séparément le masque propre de l'après-midi et si besoin le masque lavable sale du matin. Nous vous conseillons également fortement que votre enfant ait un troisième masque de secours dans son sac.**
- **La distanciation physique doit être recherchée**, mais n'est pas obligatoire quand elle n'est matériellement pas possible. **Chaque classe a été affectée dans une salle, où les élèves restent durant tous les cours. Les salles de musique et de technologie sont mises à la disposition des enseignants et des élèves, en visant une désinfection systématique des instruments et outils partagés. Une salle de sciences est disponible ponctuellement pour des travaux pratiques.** Les groupes de latin, LCE et les regroupements de langue sont affectés dans des salles particulières. Le chant choral est maintenu en salle de musique une fois par semaine avec port du masque et gel hydroalcoolique le vendredi de 12 h à 13 h. Les choristes prendront leur repas en fin de service, répartis selon leur classe d'origine.
- **Lors des déplacements, les élèves de 6ème et 3ème utiliseront l'escalier nord et les 5ème et 4ème l'escalier sud.**
- **Les études auront lieu dans les salles attribuées à chaque classe. Un surveillant s'y rendra. Il peut se faire que pour des demi-heures, certains élèves restent dehors.**
- Lors des récréations, les surveillants s'attacheront à vérifier que les circulations soient les plus harmonieuses possibles, en respectant les règles sanitaires, notamment pour **l'utilisation des toilettes (lavage des mains après passage aux toilettes)**
- La restauration fonctionnera normalement, **mais le passage au self est désormais organisé par classe entière, sans aucune priorité, afin de regrouper les élèves d'une même classe dans l'une des cinq zones définies dans le réfectoire. Il se peut que nous soyons appelés à signaler aux élèves de se concentrer sur leur repas puisqu'il nous faut assurer la fluidité. Tout élève pourra bénéficier d'un temps de repas d'au moins 20 minutes.** La désinfection des mains a lieu à l'entrée et à la sortie du réfectoire. Le masque est enlevé une fois que l'élève est installé à table, remis pour débarrasser son plateau et changé à la sortie du réfectoire. La désinfection des lieux étant réalisée après chaque service.
- Les élèves apporteront leurs manuels selon les directives des enseignants. Les oeuvres en série en Français peuvent être confiées aux élèves. Au retour, elles seront mises en quarantaine avant d'être remises en circulation.
- **Les élèves viendront en tenue de sport le jour où a lieu le cours d'EPS, les vestiaires étant pour l'instant neutralisés. Les cours d'EPS se dérouleront uniquement en**

Cognac, le jeudi 29 avril 2021

Le Principal

aux

**extérieur, le port du masque est adapté en fonction des activités pratiquées selon qu'elles permettent ou non la distanciation physique.**

**- Les activités de l'association sportive sont maintenues partiellement en extérieur.**

**- Tout élève peut/doit amener une bouteille d'eau pour se désaltérer afin d'éviter de boire aux robinets. Lors des cours d'EPS ou après, c'est naturellement indispensable.**

**- De même, chaque élève peut être muni d'un flacon de gel hydro-alcoolique et de mouchoirs en papier.**

**Nous vous rappelons que tout rassemblement devant les grilles du collège est interdit, d'autant plus que le plan vigipirate est à son niveau maximal. Il est rappelé que le port du masque par toute personne est obligatoire dans un périmètre de 50 mètres autour de l'entrée du collège.**

Merci de nous signaler toute situation délicate avec des proches atteints de symptômes de la covid-19 où si votre enfant lui-même ne se sent pas bien, afin de pouvoir réagir le plus rapidement possible. Tout élève présentant des symptômes de ce genre durant la journée sera placé à l'isolement et remis à sa famille le plus rapidement possible.

**Dès qu'un cas positif est signalé dans une classe avec justificatif d'un test positif confié au service infirmier du collège ([laurence.canet@ac-poitiers.fr](mailto:laurence.canet@ac-poitiers.fr)), la classe entière est fermée immédiatement, les parents sont avertis téléphoniquement et par un courrier précisant qu'ils doivent isoler leur enfant et le faire tester. A leur retour, les parents attesteront par écrit avoir fait passer le test à leur enfant, le test étant négatif.**

**Le non-respect de ces mesures entraînera un rappel à la loi immédiat de l'établissement pour éviter tout risque parmi les élèves et le personnel. L'établissement ne pourra pallier l'oubli ou la détérioration des masques. Les familles seront contactées pour fournir le ou les masques ou pour récupérer leur enfant en cas de récurrence ou d'abus ou de comportement inadapté à la situation sanitaire.**

Merci de votre compréhension et de votre implication.

F. LACHAISE

